

Conseil de quartier Centre-Village

Compte-rendu de la réunion du 27 juin 2018

Lieu : Mairie, salle du Conseil municipal de la Mairie de Voisins le Bretonneux, à 20 heures.

Présents : Loïc AUDONNET, Marie-Claude BROCHOT, Alain CAFFIN, Françoise DAVOIGNEAU, Andrée DE SOUZA, Eric FLORENTIN, Michel HENRY, Pascal LEBLOND, Claudine LEBOUCHER, Jean-Jacques LEGROS, Françoise LEMOINE, Chin LIM, Nicolas MARCHAND, Sébastien MAURICE, Michel MERIAUX, André PIGUET, Jacques RICHARD, Alberto ROMEO et

Jocelyn BEAUPEUX (Maire adjoint délégué à l'urbanisme, au transport, à la circulation et à la concertation), Christophe TOUPIN (Chef de Cabinet), Mohamed MAHIEDDINE (Directeur général adjoint).

Excusés : Josette BIAZZO, Isabelle DE BONNAVENTURE, Frédérique DE DROUAS, Roland DEFAUX, Stéphane HERNU, Franck HUET, Carole JACOB, Josée LECOMTE, Michel MABIRE, Patrick PERIN, Williamson RAKOTO, Cécile REMY, Jacques RICHARD, Francine SAINT RAYMOND.

Absents : Daniel BOKOBZA, Joël DESROCHES, Florence FAUCHEUR, Céline MEISSONNIER, Abou SALL.

Rédaction : Eric FLORENTIN

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu de la séance du 2 mai 2018.

Commission Circulation

- Retour de la réunion du 18 juin avec le Département ;
- Plan d'action.

Commission Animation

- Retour sur la dernière réunion

Aménagement/Voirie :

- Point sur les projets en cours.

Points divers / Tour de table

- Installation des compteurs LINKY
- Circulation dans et autour de Voisins pendant la Ryder Cup
- Questions diverses.

Dates des prochaines réunions du CQ CV

Cet ordre du jour n'a pas été modifié en séance et tous les thèmes ont été abordés pendant la réunion.

1) VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU 02/05/2018

Mme A. De SOUZA a proposé un amendement au projet de compte-rendu de la réunion du CQ CV du 2 mai 2018, portant sur la décision de ne pas réparer le balcon du Parc de la Croix du Bois. Il a été approuvé à l'unanimité des participants.

Le compte-rendu final prenant en compte cet ajout sera prochainement mis en ligne sur le site de la Mairie.

2) COMMISSION CIRCULATION

M. ROMEO a fait un retour de la réunion du 18 juin 2018 organisée par Mme ROSETTI maire de Voisins le Bretonneux à la demande du CQ CV, avec M. RAYNAL, vice-président du Conseil départemental en charge de l'aménagement, des représentants de la direction des mobilités du Département et de la SQY.

Il a déploré l'absence de moyen de projection alors que leur présence avait été confirmée par la Mairie. Cela a nuit au bon déroulement de la présentation.

Le Département en liaison avec la SQY avait étudié un tracé de contournement de Voisins par l'ouest de Magny les Hameaux, globalement proche de celui proposé par la commission Circulation du CQ CV, et s'est focalisé sur les nombreuses contraintes et obstacles à lever avant la réalisation d'un tel projet.

Si le constat dressé par la commission du CQCV n'est pas remis en cause, notamment l'augmentation du trafic Nord Sud entre la vallée de Chevreuse et le plateau de Saint Quentin en Yvelines, cette étude conclut à une absence d'intérêt pour le Département car ce n'est pas un projet structurant.

M. MAHIEDDINE a annoncé qu'il avait découvert cette étude et ses contraintes en séance et que la SQY n'avait pas informé les services de la Mairie de la teneur de celle-ci.

M. BEAUPEUX s'est insurgé devant le manque d'objectivité de la présentation du Département. Il estime que c'est une étude réalisée à charge et que les nombreux arguments en faveur du projet n'ont pas été mis en avant par le Département.

Constatant un dialogue visiblement insuffisant sur le sujet entre les services de la Mairie et la SQY, le CQ CV a demandé, à l'unanimité des participants, de pouvoir rencontrer le service de la SQY en charge de la mobilité afin de pouvoir échanger sur des pistes de réflexion sur le traitement de la circulation sur la RD91 et la RD 36. En réponse, M. MAHIEDDINE fera tout son possible pour organiser une telle rencontre à la rentrée.

Par ailleurs, M. MAHIEDDINE a rappelé que Mme ROSETTI soutient ce projet, et c'est dans cet esprit qu'elle a organisé une réunion avec le député M. BARROT, le 12 juillet 2018 pour aborder cette problématique.

M. ROMEO a également évoqué la possibilité de faire un sondage ou une pétition aux endroits névralgiques de la RD 91 et de la RD 36 afin de recueillir l'avis des personnes transitant par Voisins en voiture. M. MAHIEDDINE a fait remarquer que la SQY était censée faire cette étude de flux.

Les membres du CQCV sont priés de transmettre leurs idées sur le libellé des questions/pétition à M. CAFFIN et M. ROMEO.

3) COMMISSION ANIMATION

M. ROMEO s'est étonné du faible nombre de retours sur la proposition de la commission Animation d'organiser une action à Noël en proposant du vin chaud pour les adultes, du chocolat chaud pour les enfants, des jeux et un questionnaire à remplir avec des questions à réponses fermées autour du rôle du Conseil de quartier.

M. ROMEO a également proposé une animation autour d'un tournoi de pétanque avec un barbecue et a sollicité des volontaires pour l'organiser. Pas de volontaire parmi les participants. Dans ces conditions, M. ROMEO s'interroge sur la pérennité de cette commission.

4) POINT AMENAGEMENT-VOIRIE

- Projet immobilier rue Hélène Boucher (parcelles 30A et 30B)

Le projet de 18 logements rue Hélène Boucher sera présenté le mercredi 4 juillet 2018 à 20 heures à l'occasion d'une réunion publique organisée par la Mairie. M. MAHIEDDINE a distribué en séance des invitations à tous les membres présents du CQ CV.

Un promoteur aurait présenté à une association de riverains, un projet d'aménagement sur les parcelles autour de l'hôtel de Port-Royal récemment vendu. Les services de la Mairie n'ont pas encore eu connaissance d'un éventuel projet, même si plusieurs promoteurs semblent convoiter cette zone du cœur de ville et propice à la construction.

- Projet immobilier de la Ferme de Royer

Après diffusion de l'accord du permis de construire, des recours gracieux ont été déposés. Ils portent principalement sur des problèmes de vis-à-vis. Ils sont en cours d'instruction par la SQY ou par la Mairie pour les points les concernant.

La période de recours gracieux s'étend jusqu'à fin juillet.

Ensuite, les litiges subsistant peuvent éventuellement faire l'objet d'un recours en contentieux.

- Projet immobilier Bâtiment de la Poste

Une première demande de permis de construire avait été déposée par le promoteur. Elle avait été refusée car non conforme au PLU alors en vigueur.

Suite à l'adoption définitive du PLUi, le promoteur a déposé une nouvelle demande de permis de construire qui est en cours d'instruction par les services de la SQY.

Pour information, ces derniers sont tenus de fournir une réponse dans un délai de 5 mois après le dépôt de la demande de permis de construire, auquel s'ajoute un délai de 2 mois pour les recours.

- Aménagement des rues Hélène Boucher et Port-Royal

Suite à la réunion publique organisée en Mairie, le projet d'aménagement des deux rues principales du centre de Voisins a été repoussé. L'objectif est désormais de refaire la chaussée de la rue Hélène Boucher au plus vite.

M. MAHIEDDINE a annoncé que Mme La Maire faisait tout son possible pour faire inscrire au budget 2019 de la SQY, le renouvellement de la couche de roulement très détériorée, pour une réalisation en 2019.

Entretemps et dans un souci de cohérence globale, il convient que la SQY ait finalisé son étude sur le renouvellement de tout ou partie des réseaux enfouis dans ces deux rues, en tenant compte des projets immobiliers à venir.

5) POINTS DIVERS - TOUR DE TABLE

- Compteurs LINKY : M. TOUPIN a expliqué que le Conseil municipal avait décidé de retirer la délibération concernant son vœu au sujet de l'installation des compteurs LINKY, afin de ne pas risquer un recours en contentieux par ENEDIS. Cette société souhaite que soit retiré le mot 'exige' dans le libellé de la délibération. Pour mémoire, le vœu voté à l'unanimité par le conseil municipal avait 'exigé' qu'ENEDIS se rapproche de chaque particulier avant d'installer le compteur, ce que refuse de faire ENEDIS qui se retranche derrière la loi de transition énergétique qui impose ce changement.

M. TOUPIN a également annoncé que le Conseil municipal rencontrera des représentants d'ENEDIS à la rentrée.

Présence de gens du voyage : M. LEGROS a fait remarquer que les gens du voyage avaient quitté la coulée verte derrière le quartier de la Bretonnière et demandait s'il n'était pas possible de limiter leur stationnement à des aires dédiées à cet effet.

M. MAHIEDDINE a annoncé que malgré tous les efforts pour cela, la police nationale n'a pas pu les empêcher de s'installer sur un terrain en friche dans le quartier de la Remise. Des procès-verbaux assortis d'amendes ont été dressés suite aux infractions constatées et un référé est en cours d'instruction.

En réponse à une question de Mme De SOUZA, M. BEAUPEUX a rappelé que depuis le passage à 12 communes, l'agglomération de Saint Quentin en Yvelines ne respectait plus les termes de la loi exigeant la présence en nombre suffisant d'aires d'accueil et d'aires d'accueil de grand passage pour les gens du voyage.

M. MAHIEDDINE a également rappelé que les gens du voyage avaient laissé le terrain propre après leur départ, conformément à leur engagement.

- Circulation pendant la Ryder Cup : à la demande de M. MERIAUX, M. ROMEO a fait un retour synthétique de la réunion publique organisée par la Mairie avec la présence du directeur de la sécurité, des transports et de la logistique de la Ryder Cup. Cet événement mondial se déroulera du 25 au 30 septembre 2018. L'organisation prévoit la venue de 60 000 visiteurs par jour. Un plan de transport a été élaboré en concertation avec les services de l'Etat, de la Région, du Département, de la SQY et des communes impactées. Il prévoit notamment l'utilisation de 2 gares et de 4 parkings relais. L'accès au Golf National se fera exclusivement par des navettes de bus pour les personnes munies d'un billet pour entrer à partir de ces différents points. Aucun accès piéton n'est autorisé. Tous les détails seront diffusés dans les prochaines publications de septembre de la SQY et de la Ville. A noter que les abords du Golf National et de l'ancien site THALES seront coupés à la circulation.

- Propreté du Centre Village : Mme BROCHOT a mentionné la présence continue de mégots autour de la Providence et M. MARCHAND sur la Place des Doutes. Par ailleurs, M. BEAUPEUX a souligné que le Chemin des Ruelles avait été nettoyé et que des fleurs allaient être plantées dans les massifs, côté avenue du Grand Pré. Enfin, M. ROMEO a mentionné que les douves ne sont pas propres. Par ailleurs, les flotteurs ne sont pas très esthétiques.

- Toilettes dans le Parc Eugène Fleuré : M. MERIAUX a demandé si les services de la Mairie avaient avancé dans l'étude sur l'installation de toilettes publiques dans ce parc actuellement en travaux. Pas de réponse en séance.

- Campagne de dératisation : M. PIGUET et M. BEAUPEUX ont mentionné qu'ils avaient trouvé des rats dans leur jardin. Est-il prévu une campagne de dératisation par les services techniques de la Mairie? Pas de réponse en séance.

- Vagabondage d'animaux : M. PIGUET demande à la Mairie de bien vouloir faire un rappel de civisme au sujet du vagabondage d'animaux domestiques.

- Ajout d'une classe au GS de la Sente des Carrières : Mme DAVOIGNEAU a demandé s'il était prévu d'ajouter une 5^{ème} classe à la rentrée prochaine. Pas de réponse en séance.

M. MAHIEDDINE a rappelé à tous les membres de l'assemblée qu'il fallait utiliser l'application Voisins 78 développée par NéoCity pour signaler les faits (détériorations, anomalies, etc.) qui nécessitent une action réparatrice des services de la Mairie.

Il a également ajouté que Mme Lucie DERENNE venait juste de prendre ses fonctions comme Responsable Voirie, Espaces verts et Propreté et qu'il fallait lui laisser le temps d'appréhender tous les sujets dont elle a la charge.

PROCHAINES REUNIONS DU CQ CV
JEUDI 13 SEPTEMBRE 2018 à 20 heures
Salle du Mérantais (à confirmer)
JEUDI 8 NOVEMBRE 2018

.....fait le 28 juin 2018